

Le frelon asiatique à pattes jaunes s'installe dans notre région, votre commune s'engage !

Citoyens, Votre commune, en partenariat avec la société d'apiculture de Morges vous soutiendra, jusqu'à un certain montant, aux coûts de destruction des nids de frelons asiatiques faites par cette dernière. Votre participation est essentielle pour optimiser cet effort et réduire au maximum son impact financier sur la collectivité.

N'ayant pas de prédateur naturel, cette invasion menace notre écosystème, la chaîne alimentaire sauvage et met en danger la population.

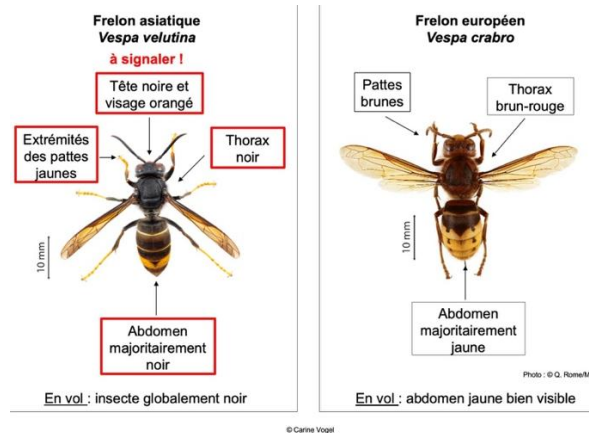
Quelques gestes peuvent déjà faire beaucoup.

Sachez identifier cette espèce, les endroits où elle construit son nid et à quelle période de l'année. Si vous trouvez un nid, ne vous approchez pas, **prenez une photo et contactez la coordinatrice régionale B. Zweifel au 079 207 42 37**. Si vous observez des individus, faites **l'annonce sur : frelonasiatique.ch**

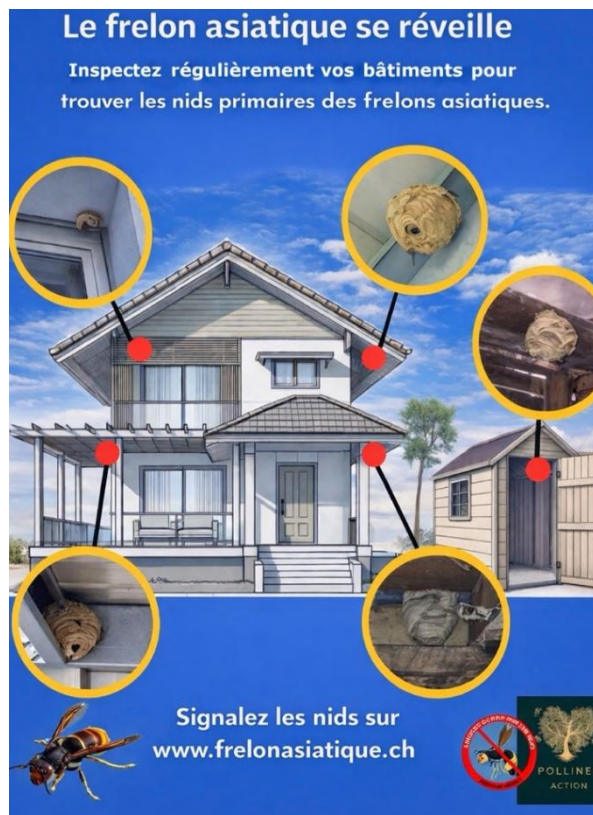
Restez en sécurité, informez votre entourage et en cas de piqûre avec des symptômes évoquant un choc anaphylactique (difficulté respiratoire, gonflements, malaise, nausées...) **appelez le 144**.

Merci d'avance pour votre vigilance et votre participation.

Comment le reconnaître :



Dès le mois de Mars, les premiers nids primaires se construisent



A partir de juin la colonie du nid primaire se déplacera pour bâtir un nid secondaire en haut des arbres en général. En forme de poire, il peut mesurer jusqu'à 80cm de diamètre.

